

# Circuit des Fleurs Champêtres

(13 Km 100 - 3 h 00)

Départ : Place Roger Salengro SALESCHES

1. Quittez la place et suivez la ruelle Saint-Aubert. A son extrémité, prenez à droite puis à gauche la rue Georges Caffiaux. A l'intersection suivante, descendez à droite la rue du Viterland – en impasse.

2. Ne pas emprunter à droite le gué ou la passerelle en béton. Suivez en face la ruelle en direction de la chapelle des Prés. Le site constitue un lieu de pique-nique privilégié – emportez vos débris ! Les origines de cette chapelle semblent assez lointaines. Au mystère de ses origines s'ajoute celui d'une légende : "en fauchant dans les prés, le long du ruisseau Saint-Georges, des paysans trouvèrent près de la fontaine une statue de la Vierge. Cette statue portée à l'église aurait été retrouvée le lendemain au même endroit. Par trois fois le miracle se serait produit, ce qui décida la construction d'une chapelle en ce lieu". Passez sous une ancienne voie ferrée et continuez tout droit jusqu'à Poix-du-Nord – stade.

3. Après le stade, tournez à gauche puis, au carrefour suivant, empruntez en face la ruelle qui coupe, après 500 m, une rue.

4. Descendez à droite puis virez à gauche sur la rue du Coucou. Après 200 m, bifurquez à droite dans la ruelle dominant l'agglomération. Franchissez ainsi plusieurs tourniquets. L'itinéraire se poursuit sur une ruelle ; à son extrémité, récupérez la rue des Arts après un crochet gauche-droite et rejoignez la place Talma.

5. Quittez la place Talma pour la rue du Percepteur. Au bout, suivez la ruelle. A la route, tournez à droite puis, à l'intersection suivante, à gauche sur le chemin de terre. Ce dernier court en ligne droite sur 1 km.

6. Ici deux paysages contrastent : à droite et en face domine le bocage, à gauche les champs voués aux céréales. Virez à droite et, 750 m plus loin, obliquez à gauche jusqu'à un calvaire. Continuez en face puis immédiatement à gauche le long de la ruelle, juste derrière le cimetière.

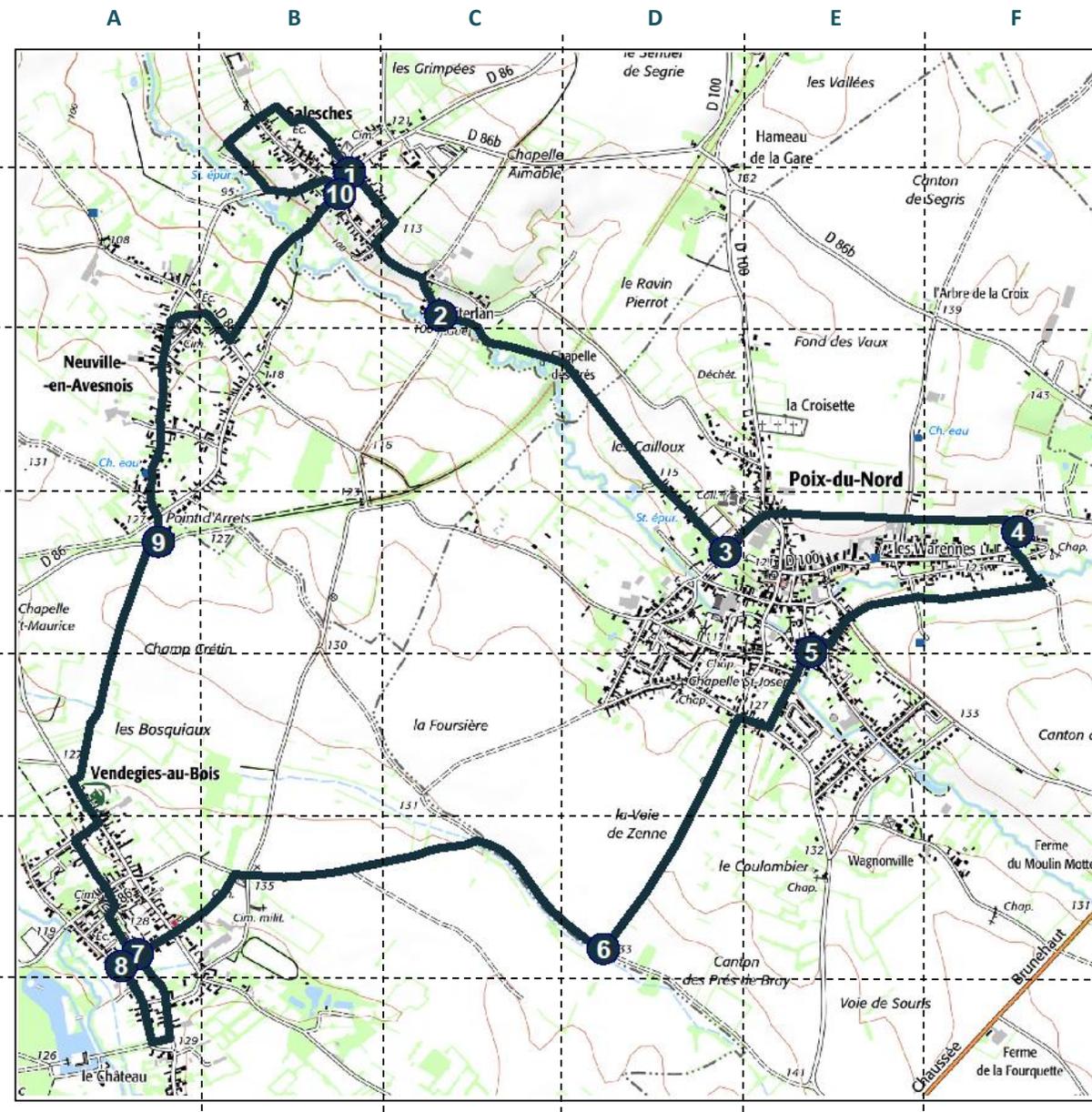
7. Coupez la route puis empruntez à gauche la ruelle. En suivant le balisage, effectuez une boucle par le château de Vendegies-au-Bois

- propriété privée. Vous apercevez l'édifice au bout d'une longue allée. Datant du 17<sup>e</sup> siècle, bâti à l'emplacement d'un château fort plus ancien, le château a été restauré au 19<sup>e</sup> siècle.

8. Suivez à gauche la ruelle, passez à l'église de Vendegies-au-Bois et continuez en face par la ruelle. Empruntez la route à droite puis la RD 86 à gauche sur 175 m. Bifurquez alors à droite sur une nouvelle ruelle. Au bout, empruntez à droite la RD 86. La route fait un coude à gauche.

9. Dans le virage, allez tout droit – rue Luthon – et rejoignez l'église fortifiée Sainte-Elisabeth (de Hongrie) de Neuville-en-Avesnois. A l'église, obliquez à droite et traversez la place ombragée par les tilleuls. Descendez la rue Pasteur à gauche et, en bas, poursuivez à droite. Environ 150 m plus loin, engagez vous à gauche sur la "cache" qui mène au ruisseau Saint-Georges que l'on franchit par un petit pont. Grimpez la rue en face.

10. Au bout, ne traversez pas la place, prenez trois fois à gauche et descendez ainsi la rue Gambier. Avant le ruisseau, suivez à droite la ruelle du Bosquet qui grimpe et effectue un coude à droite. A la route, un bref crochet gauche-droite mène à une autre ruelle ; laissez la cache à gauche et dirigez vous vers l'église Saint-Quinibert (1683) de Salesches. Retrouvez la place Salengro.





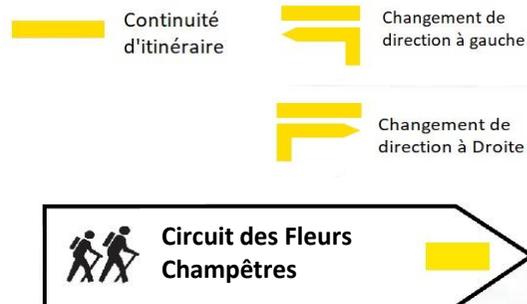
## Circuit des Fleurs Champêtres

(13 Km 100 - 3 h 00)

Départ : Place Roger Salengro SALESCHES

### *Suivez le guide!*

*Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.*



### **Avis du Randonneur :**

*Le parcours 12 km s'adresse au promeneur averti, tandis que la version courte ( 5 km) rejoint 25 autres balades au sein d'un topoguide « à pied en famille, dans le Nord » édité par la FFRP. Ils empruntent des « caches », sentiers bocagers reliant les bourgs aux pâtures environnantes, des chemins agricoles et des routes tranquilles. En période de pluie, s'équiper de chaussures adaptées. Balisage jaune*

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritrus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DEPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>